VILLEPARISIS

Préserver l'or bleu

Après un hiver très sec, les pluies du mois de mars ont eu peu d'impact sur l'état des nappes phréatiques, qui reste préoccupant. Agir conjointement pour préserver les ressources en eau est indispensable



L'eau est indispensable à la vie et c'est un élément fondamental pour la biodiversité du territoire, ses équilibres naturels, et son identité. En France, 68% des niveaux des nappes étaient sous les normales mensuelles au 1er mai 2023. Une situation très préoccupante et qui pourrait s'aggraver dans les semaines à suivre.

Villeparisis est engagée dans une gestion raisonnée. La Ville a fait de la détection et de la réparation des fuites une priorité. Elle engage également d'autres démarches telles que la végétalisation des cours de récréation qui présente de nombreux avantages tels que la limitation des phénomènes de ruissèlement et des inondations. Toujours dans une volonté de lutter contre l'imperméabilité des sols, les permis de construire ne sont pas accordés en zone pavillonnaire s'ils ne prévoient pas de conserver 50% d'espace en pleine terre sur la parcelle. Collectivités, professionnels et particuliers doivent tous être acteurs dans la préservation de cette précieuse ressource, indispensable mais pas inépuisable.

Mes éco-gestes pour préserver cette ressource :

- Prendre des douches plutôt que des bains
- Réparer rapidement les fuites
- Ne pas laisser l'eau couler pendant le brossage de dents ou en vous savonnant les mains
- Rincer la vaisselle dans un bac plutôt que sous l'eau du robinet
- Mettre en route le lave-linge ou le lave-vaisselle seulement lorsqu'ils sont pleins
- Fermer l'alimentation en eau lorsque l'on s'absente plus de 3 jours
- Récupérer les eaux de pluie pour toutes les activités pour lesquelles l'eau potable n'est pas néessaire
- Choisir des plantes moins gourmandes en eau
- Arroser les plantes à l'aube ou à la tombée du jour en favorisant le système dit "goutte à goutte"
- Laver sa voiture en station de lavage et non avec mon tuyau d'arrosage, et ce uniquement quand c'est vraiment nécessaire

La CNDP a lancé un débat public sur l'eau ouvert à tous

La Commission nationale du débat public, saisie par le syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) organise <u>un débat public</u> pour le vaste projet d'amélioration de la qualité de l'eau potable par l'installation d'une nouvelle technique de filtration, d'un montant d'environ 870 millions d'euros, dans ses trois principales usines d'eau potable. Ce débat, ouvert depuis le 20 avril et pour 3 mois, est l'occasion pour tous les Français de s'exprimer sur l'eau, son usage et sa préservation.

Liens utiles

Le site du débat public sur l'eau potable